

**MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION
PAR LES PAIRS**

**RAPPORT D'EVALUATION
DU MAEP NO 10**



Republique du Mali

**QUESTIONS ESSENTIELLES A
DEBATTRE LORS DU FORUM DU
MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION
PAR LES PAIRS**

Juin 2009



LE MALI: HERITIER DES GRANDS EMPIRES

Le Mali a été le berceau d'une brillante civilisation et est l'héritier des plus grands empires qui ont existé en Afrique subsaharienne. Son histoire est l'une des plus anciennes et des mieux connues de l'Afrique subsaharienne grâce aux documents écrits en langue arabe dès le IXe siècle. Depuis la fin du IIIe siècle de notre ère jusqu'à la conquête coloniale, plusieurs royaumes et grands empires se sont succédés dont les plus florissants, l'Empire du Wagadu ou du Ghana (IV au XIe siècle) situé aux frontières du Mali, du Sénégal, de la Gambie, du Niger, et de la Mauritanie actuels, l'Empire du Mali (XIIIe au XVe siècle), l'Empire Songhaï (dont les origines remontent vers le VIIe jusqu'à la fin du XVIe siècle), ont connu une réputation intercontinentale et un rayonnement culturel commercial et scientifique. Tombouctou dont le nom continue de fasciner les esprits et de stimuler les imaginations, fut à la fois la capitale économique, culturelle et scientifique de ces empires.

TOMBOUCTOU: CITE DE LA SCIENCE ET DE LA CULTURE

Tombouctou, la « perle du Soudan Français » fut l'ancienne métropole commerciale, culturelle, religieuse du Sahel. Dès la fondation de l'Empire du Mali par Soundjata Keita en 1230, Tombouctou commence à avoir une importance de plus en plus grande du fait qu'elle bénéficiera dès lors de la protection de ce grand ensemble politique. Avec le règne de l'Empereur Kankan Moussa qui dirigea de 1312 à 1337 l'Empire du Mali, plus grand que toute l'Europe occidentale et connu pour sa richesse en or, Tombouctou s'imposera définitivement dans l'histoire.

Au retour de son pèlerinage à la Mecque en 1325, l'Empereur Kankou Moussa ramena avec lui un grand nombre de docteurs, d'érudits, d'intellectuels et de lettrés de tous types, principalement attirés par ses richesses. Parmi eux, se trouvait l'architecte arabe d'origine andalouse Abu Ishaq es-Saheli qu'il chargera de construire la fameuse cité de Djingareyber et sa mosquée. La réputation de Tombouctou comme cité de l'or, de la science et de la culture trouve son origine à cette époque. C'est ainsi qu'au XVIe siècle, à l'apogée de son rayonnement, Tombouctou abritait une nombreuse population estudiantine et scolaire estimée à plusieurs milliers d'élèves qui suivaient les cours des maîtres dans les grandes universités de la ville. L'Université de Sankoré était la pierre angulaire de ce système éducatif. Elle dispensait des enseignements en théologie, droit coranique, grammaire, mathématiques, astrologie, géographie et médecine. Tombouctou tomba sous l'invasion marocaine en 1591 conduite par le renégat espagnol Djouder pour le compte du Sultan marocain Ahmed el-Mansour. Ces mercenaires se livrèrent à des pillages des mystérieux manuscrits et à des massacres. Les manuscrits que le pillage n'avait pas atteints ont été cachés par leurs détenteurs envoyant dans l'oubli cette véritable bibliothèque vivante de l'histoire médiévale de l'Afrique.

LE PARTENARIAT AFRICAIN: LA PROTECTION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE DE TOMBOUCTOU

En novembre 2001, lors de son séjour à Tombouctou, le Président Thabo Mbeki a visité le « Centre Ahmed Baba ». Très impressionné par les manuscrits légués par les grands érudits de la ville, sources écrites d'une partie de l'histoire de notre continent, il décida de construire un nouveau complexe à la dimension de ce trésor historique que constituent les manuscrits de Tombouctou. Il venait ainsi de poser les jalons du volet culturel du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) dans le cadre de la Renaissance Africaine, qui impose à notre Continent la réappropriation de son Histoire. Le complexe culturel, bâti sur une superficie de 4 800 m², comprend un amphithéâtre de 500 places, une salle de conférence de 300 places, une autre salle pour des machines, une bibliothèque avec salle de lecture et deux salles prévues pour les réunions. En sous-sol, six salles sont équipées pour la conservation des manuscrits. Il comporte également sept appartements de lecture pour les chercheurs et un bâtiment pour les étudiants.



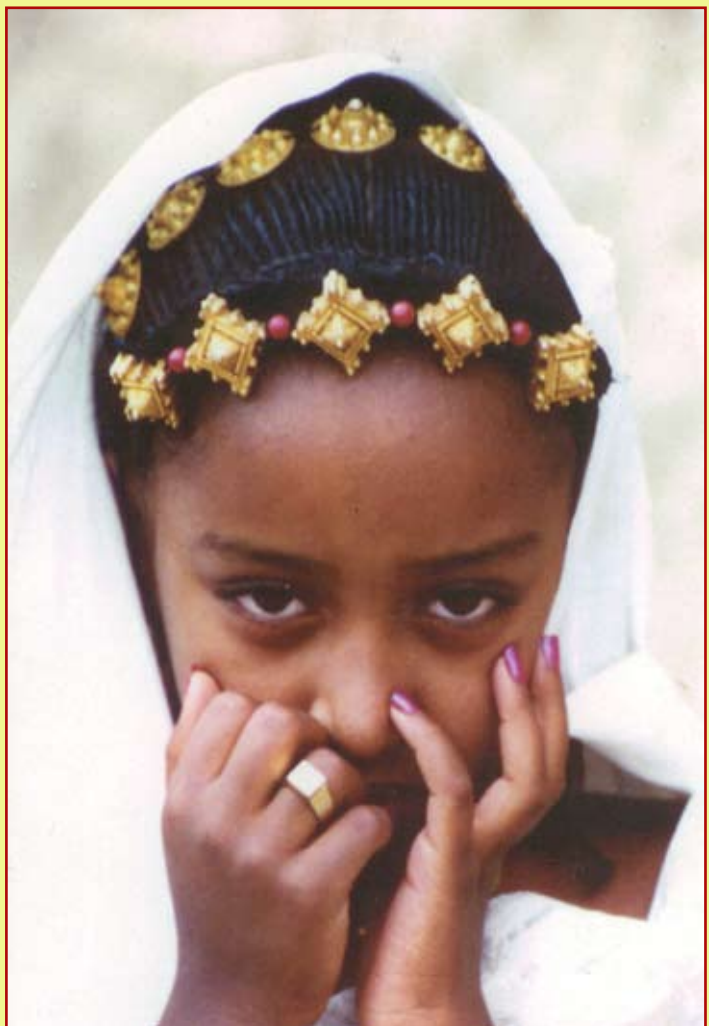
I. INTRODUCTION

Le Mali a été le 9^{ème} pays à adhérer au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs après sa création le 28 mai 2003. Le processus de mise en œuvre du MAEP a effectivement démarré en juin 2007 avec la signature du Protocole d'Accord entre le Gouvernement du Mali représenté par le Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, Point Focal du MAEP et le Forum du MAEP représenté par le Pr. Dorothy L. Njeuma, membre du Panel d'Eminentes Personnalités.

La mission d'évaluation du Mali a été conduite du 5 au 22 décembre 2008 et du 12 au 22 janvier 2009 par Dr Dorothy L. Njeuma. L'équipe d'évaluation du Mali était composée de 19 experts africains de très haut niveau, dont neuf experts indépendants, cinq experts représentant les partenaires stratégiques du MAEP que sont la Banque Africaine de Développement (BAD), le Bureau Régional du PNUD pour l'Afrique, et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Faisaient également partie de la délégation, des membres du Secrétariat du MAEP hautement qualifiés, travaillant sur les domaines thématiques concernés par l'évaluation et en charge de la coordination de la mission.

La Mission d'évaluation pays (MEP) a démarré ses travaux le 9 décembre 2008 par la cérémonie de lancement officiel des travaux de la Mission par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani Touré, en présence des membres du Gouvernement, du Président de l'Assemblée Nationale et de tous les chefs d'institutions de la République. Elle a été suivie par une audience avec le Président de la République qui a reçu la Mission pour un entretien de près de 2 heures. Au cours de cet entretien, Son Excellence le Président de la République a réaffirmé son engagement personnel et ferme au processus du MAEP, et a invité les autorités maliennes et toutes les forces vives de la nation à se mettre à l'écoute et au service de la Mission pour en garantir le déroulement dans la transparence la plus totale.

La MEP a rencontré plusieurs acteurs du secteur public, notamment, le Premier Ministre, les Ministres et tous les responsables des hautes institutions de la République, y compris l'Assemblée Nationale, les représentants des partis politiques, les personnalités présidant les Commissions nationales notamment la Commission nationale de réflexion pour l'approfondissement de la démocratie, le Comité préparatoire des états généraux sur la corruption et la délinquance financière, le Comité préparatoire du forum national sur l'éducation, la Commission électorale nationale indépendante, etc. Des séances de travail ont été organisées avec les





organisations de la société civile y compris les associations des femmes, l'association des jeunes, le forum des médias, la fédération des artisans, et les syndicats du Mali. La Mission a également rencontré les Partenaires au développement au Mali. Enfin, la Mission s'est déplacée dans toutes les 8 régions administratives du Mali, soit successivement à Koulikoro, Ségou, Kayes, Sikasso, Mopti, Gao, Kidal et Tombouctou où elle a rencontré les parties prenantes et organisé les débats sur les quatre thématiques de gouvernance.

II. PRINCIPAUX CONSTATS ET CONCLUSIONS DE LA MISSION D'ÉVALUATION

DEMOCRATIE ET GOUVERNANCE POLITIQUE

Le Mali connaît depuis la Conférence Nationale (1991) la stabilité politique et institutionnelle, résolument placée sous le sceau de l'édification d'une authentique démocratie pluraliste et libérale enracinée dans une tradition de dialogue, de tolérance, d'autocritique et de médiation sociale. Cependant, la gouvernance politique est confrontée d'une part à la persistance d'une rébellion dans le Nord du pays qui met à mal l'autorité de l'Etat et la sécurité des habitants de cette région, et d'autre part à la persistance de la pauvreté et des pratiques culturelles heurtant parfois les droits humains, autant de défis auxquels l'Etat doit faire face pour prendre efficacement en charge le bien-être des populations.

GOUVERNANCE ET GESTION ECONOMIQUES

Le Mali poursuit des politiques visant la stabilisation macroéconomique et la viabilité des finances publiques. La stratégie de développement économique est axée sur la relance du secteur agropastoral en vue de faire du Mali une puissance agricole. Plusieurs programmes pour soutenir cette vision sont en cours. L'augmentation de la production et des exportations de l'or, devenu la première source de recettes d'exportation du Mali, ont permis la réalisation d'un taux de croissance économique moyen de l'ordre de 5,1 pour cent sur la période 2002-2007, ce qui est remarquable comparé au reste de la zone UEMOA où il se situe à 3 pour cent.

GOUVERNANCE DES ENTREPRISES

Le secteur industriel malien reste toujours dans sa phase embryonnaire. Bien que le Gouvernement ait exprimé sa ferme volonté de faire du secteur privé le moteur de la croissance de l'économie malienne vu l'immensité des ressources naturelles non exploitées, les investissements industriels privés (étrangers et locaux) demeurent toujours faibles. Certains facteurs constituent des contraintes pour le développement des affaires au Mali: l'enclavement, les faiblesses du cadre réglementaire, le manque d'information, les déficiences en matière d'infrastructures. Il est important de trouver des solutions à ces défis pour développer la gouvernance des entreprises et en faire le fer de lance du décollage économique et social du Mali.



DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

L'accélération du développement socio-économique pour atteindre un développement durable et une éradication de la pauvreté s'inscrit en bonne place dans le document de référence au Mali: le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR). Le Mali s'est fixé deux objectifs pour promouvoir l'auto dépendance en matière de développement: élever le rythme de croissance à un taux annuel d'au moins 7% sur la période 2007-2011 et réduire l'incidence de la pauvreté monétaire de 47,4 % en 2006 à 34% à l'horizon 2015. Cependant, un double fardeau risque d'altérer les perspectives de développement socio-économique du pays: son excessive dépendance du financement extérieur et sa vulnérabilité aux chocs extérieurs.



III. LES PRINCIPAUX ATOUTS ET DEFIS DU MALI

Les points saillants des atouts et défis en matière de gouvernance et de développement socio-économique au Mali sont les suivants:

LES ATOUTS

1. La culture de dialogue, de tolérance et de médiation sociale profondément ancrée dans la



société malienne: l'identité malienne prévaut sur l'identité ethnique.

2. Le *Sanankouya* (cousinage à plaisanterie) mécanisme de régulation sociale fondé sur des pactes de solidarité entre alliés.
3. Le projet de décentralisation ancré dans les valeurs traditionnelles et culturelles.
4. L'élargissement des espaces d'expression qui a permis la multiplication des organes de presse écrite et audiovisuelle et la liberté de la presse.
5. L'éclosion du mouvement associatif: les associations et ONG nationales, notamment les associations de femmes et de jeunes désormais partenaires de l'Etat dans tous les secteurs.
6. Potentiel agricole important: plus de 2 200 000 ha de terres irrigables dont 1000 000 pour la seule vallée du fleuve Niger.
7. Le cheptel malien est l'un des plus importants d'Afrique. En 2002, on l'estimait à plus de sept millions de bovins et 18 millions d'ovins-caprins. On estime la volaille à environ 22 millions de têtes.
8. Pays de forte émigration: la contribution des Maliens de l'Extérieur au développement du pays est appréciable constituant 79% de l'aide publique au développement (APD) en 2007.

LES DEFIS

Parmi les grands défis qui interpellent le Mali, on peut citer:

1. La paix et la sécurité notamment dans le Nord du Mali: il s'agit de trouver une solution viable et définitive à l'insécurité engendrée et entretenue par la rébellion touareg; de pallier l'éventualité du terrorisme régional et international par une solution régionale.
2. L'harmonisation d'une dualité des référentiels culturels traditionnels et modernes qui cohabitent – quelquefois de manière conflictuelle – dans la société, et ayant des conséquences sur la vitalité et la capacité des institutions; qu'il s'agisse de l'éducation, du droit, du régime foncier, de la justice, du mariage et de la famille, entre autres.
3. La capacité du pays à exploiter l'immensité des ressources naturelles (richesse du sous-sol, du sol et des fleuves) pour le bien-être de la population et faire du Mali un pays émergent.
4. La diversification et la modernisation de l'économie malienne axée sur l'agriculture et qui, à 90%, est informelle.
5. La lutte contre la corruption et la délinquance financière.
6. La capacité de mobiliser des ressources longues pour le financement des PME agro-industrielles.
7. Les pesanteurs socioculturelles assujettissant les femmes et susceptibles d'hypothéquer le développement socio-économique.
8. La maîtrise du taux élevé d'accroissement démographique (2.2%) qui freine les efforts de développement.
9. Gestion effective des flux financiers de la diaspora malienne pour en faire un levier du développement.



IV. LES BONNES PRATIQUES

1. L'option pour le dialogue et la recherche des solutions consensuelles dans la gestion du conflit du Nord Mali.
2. Règlement rapide des pétitions en contestation d'élections suite aux élections présidentielles.
3. Etats généraux: fora de démocratie participative et gouvernance consensuelle.
4. Espace d'Interpellation Démocratique (EID) qui permet aux citoyens et aux personnes morales d'interpeller les pouvoirs publics sur les violations de leurs droits.
5. Bureau du « Vérificateur Général » indépendant qui est doté des ressources adéquates.
6. Cellule d'Appui des Structures de Contrôle de l'Administration (CASCA).
7. Initiative Riz.
8. Stratégie nationale de Sécurité Alimentaire.
9. La réduction du taux d'infection du VIH et SIDA de 1.7% à 1.3%.





V. LES QUESTIONS TRANSVERSALES

Les questions transversales réfèrent aux thèmes qui affectent de façon transversale les programmes de gouvernance, et qui requièrent une approche holistique. Au Mali, il s'agit des questions suivantes:

1. Le conflit du Nord.
2. La modernisation des institutions publiques.
3. La corruption.
4. Le genre.
5. Le capital humain: éducation, formation et emploi.
6. Les migrations et Maliens de l'extérieur.
7. Les ressources naturelles et développement durable.
8. L'agriculture et la sécurité alimentaire.
9. Le changement climatique.
10. L'impact de la crise économique et financière sur le Mali.





LE CONFLIT DU NORD

Le conflit du Nord Mali est un problème récurrent depuis les années 1960. Il est provoqué pour l'essentiel par le sentiment d'exclusion ressenti par les populations du Nord des processus de développement et le sentiment d'éloignement vis-à-vis du pouvoir central. Certains analystes ont avancé la dimension ethnico-sociale comme possible facteur aggravant de la crise du Nord. Malgré la complexité de la situation et la conjugaison de facteurs défavorables dans l'ensemble de la sous-région (banditisme, trafic de drogue ou contrebande, apparition de certains groupes islamistes qui tentent de mettre à profit l'enclavement de la région pour ériger une zone de non-droit), le Président Amadou Toumani Touré a su éviter de ranimer les feux de la discorde entre Maliens, en trouvant et en préservant une politique équilibrée et consensuelle. Il reste que le rééquilibrage des processus de développement en faveur des régions du Nord, et une application des accords d'Alger, sont de nature à consacrer définitivement la paix et la sécurité dans la région.

LA MODERNISATION DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

La question de la modernisation de l'Etat et de la société est un enjeu et un grand défi pour l'avenir du Mali tant le moderne et le traditionnel se côtoient et s'entrecroisent dans la dynamique institutionnelle, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'énergie, la vitalité et l'efficacité des institutions actuelles. Plusieurs instruments ont ainsi été définis et mis en place, dont le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSLP), le programme visant à renforcer le cadre institutionnel de la gouvernance dans une perspective de développement durable (PDI), les réformes d'assainissement des finances publiques (PAGAM), la réforme des Inspections ministérielles, un meilleur encadrement du secteur informel, la réforme du secteur agricole, la réforme du secteur minier, la préservation de l'environnement, etc. Si les choix stratégiques sont clairement définis, il demeure toutefois important pour les pouvoirs publics d'agir sur les défis pouvant ralentir voire même contrarier les réformes entreprises: la faible coordination des actions, l'inefficacité du Suivi et Evaluation, l'insuffisance des ressources financières, humaines et matérielles, une faible appropriation des réformes généralement suscitées de l'extérieur, et soumis à des conditionnalités souvent peu compatibles avec les agendas propres du pays, etc.

LA CORRUPTION

La corruption a atteint des niveaux inquiétants au Mali. Dans son rapport de 2006, le Vérificateur Général du Mali montre qu'entre 2002 et 2006, la fraude et la mauvaise gestion ont donné lieu à un manque à gagner pour l'Etat qui représente 69% du salaire total annuel des travailleurs de la fonction publique. Quatre grands facteurs alimentent la corruption au Mali. i) la taille importante du secteur informel et la fragilité du secteur formel ii) la multiplicité de structures de contrôle peu coordonnées et ne disposant pas de ressources appropriées pour leurs fonctions; iii) la dispersion, la faiblesse et parfois la complicité des contre pouvoirs, et enfin iv) la remise en cause des valeurs traditionnelles, la montée de l'hédonisme et de l'appât du gain facile et rapide ainsi que la banalisation de la corruption.

Conscient de ces difficultés, le Mali a mis en place de nombreuses mesures pour lutter contre la corruption. Cependant, il est recommandé à l'Etat malien de renforcer la mise en œuvre des mesures visant, entre autres, à assurer la transparence au sein des partis politiques dans le financement des campagnes politiques, afin de rétablir la confiance du public dans les institutions démocratiques; accroître l'efficacité de la mise en œuvre des mesures réglementaires; et enfin encourager la



participation active de la société civile dans le suivi du financement politique et de son impact sur la représentation politique.

LE GENRE

Des efforts incontestables ont été entrepris pour la promotion de la femme et pour l'égalité du genre à travers la mise en œuvre des politiques de promotion de la femme au Mali. Cependant, malgré la volonté politique affichée, la démarche vers l'égalité du genre, et la promotion des droits des femmes, sont confrontées à des difficultés socioculturelles et institutionnelles. Le cadre juridique de protection est caractérisé, d'une part par l'existence de disposition du droit formel moderne matérialisé par la Constitution et la législation nationale qui donnent des droits égaux à tous les citoyens, et d'autre part, par des règles du droit traditionnel, fondées essentiellement sur les valeurs coutumières et religieuses qui n'ont souvent pas la même logique que le droit moderne surtout par rapport aux femmes. Un travail de fond en termes de lobbying, plaidoyer, sensibilisation et éducation sur les droits des femmes/filles doit être effectué pour consolider les acquis et améliorer la situation.

LE CAPITAL HUMAIN: EDUCATION, FORMATION ET EMPLOI

Au Mali, l'activité économique est largement dominée par le secteur primaire qui emploie 83,4% des actifs occupés contre 4,1 % et 12,5 % pour les secteurs secondaire et tertiaire. Le taux de chômage de l'ensemble de la population du Mali s'établit en 2007 à 9,6% pour la population de 15 à 64 ans (Observatoire de l'Emploi et de la Formation- OEF). Cependant, ce taux d'ensemble masque des disparités entre les régions, le sexe et l'âge. Le chômage touche plus les femmes que les hommes. Il est important également de noter que le marché du travail est caractérisé par un sous-emploi massif et une inadéquation entre l'offre et la demande de travail. Les politiques sectorielles sont en place avec comme axes prioritaires l'adaptation de l'éducation et la formation aux besoins de l'économie, la sécurisation des emplois et la réduction du chômage. Dans la perspective d'une spécialisation de l'économie centrée sur le développement des activités agro sylvo pastorales, les TIC devraient occuper une place centrale car pouvant offrir de nouvelles opportunités aux producteurs et de nouvelles formes d'emplois grâce à l'extension de la télé densité via la généralisation du haut débit.

LES MIGRATIONS ET MALIENS DE L'EXTÉRIEUR

La diaspora malienne est une importante source de revenus pour le pays. D'après une étude de la BAD (2007), les transferts financiers « officiels » des migrants maliens représentent 11% du PIB, 79% de l'Aide Publique au Développement (APD) et une moyenne de 7700 Euros par foyer et par an en 2005.

Le défi auquel le pays devrait faire face consiste donc à mettre en place le dispositif approprié destiné à capter une portion de cette manne financière souvent orientée vers la consommation familiale. Une politique de ciblage des investisseurs potentiels et une stratégie visant la canalisation de l'épargne est nécessaire. Cette stratégie reposera sur: i) une diversification de l'offre bancaire et financière en matière de produits d'épargne et une amélioration de l'attractivité de celle-ci à partir d'une analyse comparative de l'offre des banques dans les pays de résidence; ii) une meilleure bancarisation des migrants et la recherche de solutions adaptées pour les migrants en situation irrégulière; iii) une amélioration du climat des affaires et davantage d'encouragements aux Maliens de la diaspora ; et iv)



une mise à contribution des chancelleries et de la nouvelle Agence de Promotion des Investissements de façon à conseiller et à informer les investisseurs potentiels sur les opportunités, les potentialités et les procédures.

LES RESSOURCES NATURELLES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Mali dispose d'atouts considérables en termes de ressources naturelles, dont les eaux souterraines et de surface, ces dernières étant constituées par les fleuves Niger et Sénégal, les gisements d'or déjà en cours d'exploitation et qui placent le Mali en troisième position parmi les producteurs d'or en Afrique, derrière l'Afrique du Sud et le Ghana. Il existe des indices encourageants d'autres gisements miniers comme les hydrocarbures et l'uranium, et le potentiel d'exploitation des énergies nouvelles et renouvelables (solaires) représentent beaucoup d'opportunités de développement à saisir.

Pour un pays aussi vaste qui couvre plus de 1 200 000 Km², la répartition régionale des fruits du développement pose des problèmes sérieux d'arbitrage des investissements aux fins de promouvoir le développement équilibré et durable. L'aménagement du territoire doit impérativement commencer par l'exploitation du potentiel majeur du pays à savoir, l'agriculture. Estimé à plus de 2 200 000 hectares de terres irrigables, dont 1 000 000 hectares pour la seule vallée du fleuve Niger, le défi de protection de l'environnement se pose. L'effort des pouvoirs publics d'attirer des investissements importants dans ces zones est louable, mais devrait être appuyé par l'amélioration des infrastructures pour favoriser la création des pôles de développement.





L'AGRICULTURE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Bien que le Mali soit globalement excédentaire en céréales sèches et en produits animaux, la sécurité alimentaire du pays reste fragile et peut être compromise à tout moment par la sécheresse et les calamités, comme cela a été le cas dans les années 1970 et 1980. Dans un tel contexte, le développement des principales filières de productions agricoles paraît porteur de solutions, notamment pour réduire l'insécurité alimentaire. Parmi les nombreux défis à relever, la Mission a retenu ceux relatifs à la diversification, à l'impératif d'accroissement de la productivité et la relance des exportations, ainsi qu'à celui de la compétitivité interne et externe. Relever ces défis permettra au Mali, qui aspire légitimement à devenir une puissance agricole, d'atteindre sa vision.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Mali affronte depuis plusieurs décennies les effets multiformes du changement climatique: baisse de la pluviométrie marquée par des déficits mais également par des excédents; un déficit hydrique, la baisse du niveau des nappes phréatiques, l'élévation des températures moyennes, la baisse des crues et du niveau moyen des cours d'eau. A l'instar des pays de la sous-région, le Mali est également

confronté aux problèmes de pollution liés notamment aux conditions rudimentaires de collecte des ordures et de traitement nettement insuffisant des déchets industriels, hospitaliers et domestiques, à l'insuffisance et/ou l'absence de stations d'épuration d'eau. Des ressources financières et une expertise en la matière sont indispensables pour faire face à ces défis. Alors que se profile l'extinction du Protocole de Kyoto en 2012, l'on espère que la tenue de la réunion en décembre 2009 à Copenhague permettra aux pays en développement de lever nombre d'ambiguïtés et de placer les pays du Nord devant leurs responsabilités. Le problème ne peut plus être posé ni résolu par un seul pays aussi bien intentionné qu'il soit.



L'IMPACT DE LA CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE SUR LE MALI

Si la crise financière mondiale constitue un facteur important de risque pour le Mali souvent exposé aux chocs extérieurs (effondrement des cours des produits d'exportation, baisse des flux financiers



externes - ODA, contribution de la diaspora, montée des prix des produits d'importation, etc.), il faut reconnaître que le pays possède également de puissants « amortisseurs » pour retarder les effets de la crise financière sur son économie: son secteur informel, sa solidarité traditionnelle, la faible bancarisation du pays; sa faible dépendance à l'égard du marché financier international (grandes émissions sur les marchés obligataires et les marchés d'actions; le caractère sur-liquide de son système bancaire; etc. La crise économique internationale peut être une opportunité pour le Mali en ce sens que certains investisseurs privés seraient tentés de venir investir dans l'agriculture, dans le solaire ou dans les mines d'or. Dans cette perspective, le Mali doit pouvoir se repositionner stratégiquement pour transformer la crise financière internationale à son avantage.

VI. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Ce rapport d'évaluation du Mali a mis en exergue les enjeux et les défis, les forces et les faiblesses de la gouvernance au Mali, saisies à l'aune des quatre thématiques qui sont celles du MAEP. Le Panel tient à féliciter et encourager les pouvoirs publics pour tous les efforts entrepris pour faire face aux enjeux de la construction d'une démocratie viable et efficace, fondée sur des valeurs culturelles proprement endogènes, susceptible de capitaliser les atouts naturels et sociaux du pays en vue de l'édification d'un Mali émergent. Si les contraintes et risques apparaissent nombreux, il ne demeure pas moins que le Mali dispose de nombreux atouts pour les relever. La perspective est par conséquent d'agir sur les contraintes relevées, d'anticiper sur les risques identifiés en vue de transformer les capacités et atouts majeurs du pays en foyers de richesse, de croissance et de développement durable. Il ne fait aucun doute qu'avec de la détermination, un effort concerté de réformes et une volonté politique, le rêve d'un Mali émergent à l'horizon 2025 peut être réalisé.

VII. LES COMMENTAIRES DU GOUVERNEMENT DU MALI ET SON PLAN D'ACTION

LES COMMENTAIRES DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement du Mali a noté avec satisfaction que plusieurs constats de la Mission d'Evaluation Pays recoupent souvent ceux faits par le Rapport National d'Auto Evaluation du Mali et les opinions exprimées par les parties prenantes, tant à Bamako que dans les régions du pays. Le Gouvernement s'est également réjoui que le Rapport ait mis en exergue certains efforts entrepris par les pouvoirs publics pour relever les défis de la pauvreté et du développement durable entrepris dans le cadre de la mise en œuvre de politiques et programmes depuis quelques années. Conformément aux procédures du MAEP, les errata et corrections factuelles ont été corrigées dans le rapport alors que les commentaires portant sur les différences d'analyse ou d'appréciation sont annexés au rapport d'évaluation.



LE PLAN D'ACTION NATIONAL

Le plan d'action national est le fruit des efforts concertés entre les différents acteurs de la gouvernance: pouvoirs publics, société civile et secteur privé. Les actions proposées sont complémentaires et s'intègrent dans la mise en œuvre des stratégies, programmes et projets en vigueur au Mali. L'exécution du PAN s'étalera sur 5 ans (2009-2013).

Le coût estimatif du PAN est de **187 330 000** de dollars US:

1. Gouvernance démocratique et politique: 34 176 000 USD soit 18,4% du coût global.
2. Gouvernance et gestion économiques: 30 724 000 USD soit 16,4% du coût global.
3. Gouvernance des entreprises: 10 860 000 USD soit 5,7% du coût global.
4. Développement socio-économique: 111 570 000 USD soit 59,5% du coût global.

Le montant à mobiliser à travers les partenaires au développement est de 63 168 000 de dollars US soit 1/3 du coût total.

